

Le Programme *Ecoles familiales Agricoles* de Cote d'Ivoire

1. Contexte général
2. Contexte institutionnel
3. Historique
4. Le concept *école familiale agricole* et son rôle pour le développement rural ivoirien
5. Le PEFACI aujourd'hui : réalisations ; perspectives

Contexte général

Les autorités ivoiriennes, soucieuses du développement du pays, ont élaboré des documents programmatiques concernant plusieurs secteurs. Citons le Plan Directeur du Développement Agricole (1992-2015) et le Plan National d'Action de la Femme (2003-2007).

En septembre 2002, la FAO et l'UNESCO ont lancé dans le cadre de l'initiative l'Education pour tout, un Programme phare avec comme priorité *l'Education pour les populations rurales*.

Le Programme Ecoles Familiales Agricoles en Côte d'Ivoire, PEFACI, est un projet de développement du monde rural ivoirien qui répond dans sa logique d'intervention aux priorités établies par les autorités, à l'analyse des données sur le développement humain, publiées par le PNUD dans son rapport annuel, ainsi qu'à plusieurs principes partagés par les autorités ivoiriennes et les promoteurs dudit projet :

- a) la Côte d'Ivoire a les moyens pour garantir un développement endogène qui rompe le cercle de la pauvreté ;
- b) la Côte d'Ivoire a des potentialités agricoles énormes, qu'à côté d'autres richesses plus récemment explorées, peuvent rester le socle de son développement ;
- c) la population étant la principale ressource d'un pays, il est urgent de faire des efforts pour l'éducation et la formation des populations, afin de renforcer leurs capacités ;
- d) les principales poches de pauvreté se trouvent en milieu rural, là où se trouvent aussi les potentialités du pays : les paysans, en particulier les jeunes déscolarisés et les femmes et filles.

Le PEFACI est donc un programme de formation des populations rurales, qui se donne comme objectif l'émergence de **jeunes entrepreneurs ruraux**, appelés à moderniser les exploitations agricoles.

Il part d'une approche de terrain : la considération de **l'unité familiale** comme structure vivante et agissante au village et au campement. Cette approche veut que le Programme s'insère dans la logique de l'unité familiale et de son décideur actuel, afin de faciliter l'acceptation et l'appropriation des actions entamées.

Cette unité familiale rurale ivoirienne peine à jouer son rôle dans le contexte changeant actuel mais reste la cellule de base pour toute action en milieu rural. Elle a des priorités qui se traduisent dans leurs décisions journalières. A cause de la pauvreté, ces priorités se réduisent à des besoins élémentaires :

- produire pour se nourrir et pour vendre ;
- maintenir la cohésion familiale.

Le PEFACI adopte une approche de **proximité** qui tend à éviter toute barrière physique ou culturelle à son action de formation et de promotion du milieu rural. Il prône l'assistance pour la création de centres locaux de formation dénommés écoles familiales agricoles, implantés au village.

En quête d'efficacité, le PEFACI réalise un **ciblage particulier** dans les actions proposées :

- des groupes de jeunes garçons et les jeunes filles déscolarisés (âges entre 14 et 18 ans), pour des formations adaptés en cycle long ;
- des groupes de femmes et d'hommes adultes essentiellement pour l'alphabétisation fonctionnelle.

Une **méthodologie appropriée**, à deux niveaux :

- niveau organisationnel : le PEFACI réalise une action structurante du milieu, par la constitution d'une association locale des bénéficiaires, responsables de l'activité dans son ensemble. L'action du Programme vient en appui ;
- niveau d'activités : le PEFACI utilise la pédagogie de l'alternance dans deux sens : a) espace/temps, avec un temps de travail sur l'exploitation et un temps de formation sur l'école (du vécu au su) ; b) contenu de la formation, avec un programme évolutif sur trois ans, en unissant des connaissances techniques directement applicables aux connaissances générales, dont la langue nationale.

La Plateforme de Coordination du PEFACI maintient le label « EFA », avec son standard de qualité, car il ne s'agit nullement de donner une formation au rabais. Elle anime le réseau constitué par l'ensemble d'EFA créées localement, et adhérant au concept, chacune étant autonome du point de vue juridique et financier.

Le réseau présente des synergies réelles pour les EFA, pour des tâches qui ne sont pas à la portée de chacune d'elles, prises individuellement :

- l'élaboration du matériel pédagogique adéquat ;
- la formation des acteurs : administrateurs et formateurs de l'EFA ;
- le suivi pédagogique externe ;
- l'appui promotionnel et institutionnel, au niveau local, régional et national ;
- l'appui dans la recherche de partenariats et de financements.

Contexte institutionnel

Le PEFACI est promu par l'ONG IECD –CI (Institut Européen de Coopération et de Développement Côte d'Ivoire), association d'aide au développement implantée en Côte

d'Ivoire depuis 1998. L'IECD – CI a créé une plateforme de Coordination du PEFACI avec une base à Abidjan (II Plateaux) et une autre à Yamoussoukro. Une équipe pluridisciplinaire avec expérience anime cette Coordination.

L'IECD – CI capitalise une expérience initiée en 1992 avec le lancement du Projet EFA au Cameroun. Le concept EFA s'appuie sur les principes fondateurs des maisons familiales rurales apparues en France en 1937. Pour une bonne adaptation dans certains pays africains, l'IECD compte sur un partenariat avec l'association belge SIMFR (Solidarité internationale des maisons familiales rurales), qui travaille dans ce milieu depuis plus de 30 ans et prête son appui à plus de 200 MFR de par le monde.

Le PEFACI est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à travers la Direction de la Formation et des Ressources Humaines. Depuis sa phase de lancement, le PEFACI informe régulièrement cette structure de tutelle, qui a émis des lettres d'appui et d'encouragement sans que toutefois le PEFACI ait fait l'objet d'une reconnaissance officielle particulière de la part du Ministère.

Bien qu'étant l'initiative du monde associatif, le PEFACI s'insère dans la politique générale du MINADER, et s'articule avec les autres instruments de développement rural opérant dans le pays, avec une complémentarité d'objectifs, de cibles et d'approches. Les formations réalisées sont de genre qualifiante et ne font pas l'objet pour le moment d'une reconnaissance de diplôme par l'autorité compétente.

Le PEFACI maintient aussi des relations avec le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant et avec celui des Eaux et Forêts.

Au niveau local le PEFACI maintient des rapports avec les autorités respectives :

Directions régionales du Minader, de Man et de Yamoussoukro ;

Préfecture et Sous-préfecture des lieux d'implantation du PEFACI.

Au niveau financier, l'IECD s'est occupé de la collecte de fonds, privés comme publics ; la première phase du PEFACI a reçu un cofinancement de la Coopération française à travers la mission de coopération non gouvernementale.

Chaque EFA est promue par une association locale qui en est la responsable au niveau juridique et financier. Elles sont responsables notamment du personnel local et des locaux et du matériel utilisé par l'EFA pour ses activités. Ces associations signent avec le PEFACI une convention de partenariat établissant les rôles de chaque partie.

Pour le financement de chaque EFA, l'association locale s'adresse à des institutions publiques comme privées afin de compléter les fonds apportés par les apprenants et les propres promoteurs. Ainsi les Conseils Généraux et les institutions comme Unicef ou le Pam sont sollicitées pour des aides en espèce ou en nature.

Historique

Le PEFACI a débouté ses activités en 1998 suite à une demande d'un groupe suisse d'appui au développement de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Une mission d'exploration franco-belgo-camerounaise (Décembre 1997) donna lieu à des conclusions positives et à la mise en place du projet, qui a commencé effectivement en mai 1998, avec l'appui du Ministère des Jeunes exploitants agricoles.

Avec une action concentrée sur l'Ouest du pays, la première EFA a ouvert ses portes en décembre 1998 à Zagné (Sous-préfecture de Tai). Après quelques projets non concluants, et

malgré les graves événements politiques connus, ont suivi les EFA de Datouzon (Sous Préfecture de Totrodrou – Kouibly) en 2000, Krikouma (Man) en 2002.

La guerre éclatée en septembre 2002 a provoqué l'arrêt temporaire des EFA de la zone de Man et perturbé le bon fonctionnement de celle de Zagné, sans pour autant la fermer. Le PEFACI n'a pas arrêté ses activités, qui se sont portées sur la zone centre – sud du pays (Yamoussoukro, Toumodi, Sinfra, Dabou).

C'est ainsi qu'ont été ouvertes les EFA de Djamalabo (Yamoussoukro), N'Guessankro (Angoda), Djénédoufla et Huafla (Sinfra), Assinzé (Kokoumbo) et Tai, en 2003.

La toute première EFA, celle de Zagné (Sous Préfecture de Tai) est à sa sixième année ininterrompue de fonctionnement. Deux promotions ont complété totalement leur formation et travaillent sur le terrain, dont 65% sont des chefs d'exploitation aujourd'hui.

Le concept école familiale agricole et son rôle pour le développement rural ivoirien

Une École Familiale Agricole (EFA) est une Association de familles, personnes et institutions, d'une zone rural déterminée, qui cherchent à résoudre une problématique commune de développement et de promotion locale, à travers des activités de formation, principalement de jeunes, sans exclure les adultes.

Les éléments fondateurs de l'EFA sont :

1. La responsabilité directe des parents et des autres acteurs du milieu, qui se concrétise par la constitution d'une association propriétaire et responsable à plein titre du centre de formation EFA ; l'association est constituée par les parents, les responsables locaux et les agents économiques de la région. Un Conseil d'Administration dirige l'Association et gère l'école, en liaison avec l'équipe pédagogique.
2. Le recours à la pédagogie de l'alternance ; l'objectif de cette formation est éminemment pratique. Ce qui est visé est l'insertion professionnelle des jeunes et la professionnalisation du milieu. La méthode est aussi très pratique : la formation est dispensée en alternance, selon une succession de séjours à l'école (une semaine) et de travail sur l'exploitation familiale (deux semaines). Cela permet d'associer la formation dispensée en cours à des connaissances qui ne s'acquièrent que dans une situation réelle de travail. Les jeunes sont ainsi confrontés aux problèmes réels et concrets de chaque jour, que sont mis en relation de manière articulée avec la formation donnée au centre. La **motivation** du jeune est élevée, car il cherche des solutions à des problèmes tangibles, des solutions qui vont lui permettre d'améliorer ses rendements.

Derrière le jeune, c'est son parent qui se voit touché par une vague de questions (qui remettent en cause sa manière de travailler) suivie des solutions techniques apportées après la semaine de cours. L'EFA n'est donc pas une île de savoir qu'isole le jeune de son milieu, le poussant en cas, aussi bien de réussite que d'échec, à l'exode rural. Le jeune se forme dans son milieu et tire du milieu vers le haut dans une démarche solidaire au sein de sa famille.

3. Un caractère intégral de la formation, qui ne se limite pas à donner une formation professionnelle mais qui a une finalité plus ambitieuse d'éducation des adolescents. La formation technique est doublée d'une formation générale,

nécessaire à l'heure actuelle pour atteindre un développement durable. La gestion, la commercialisation, le stockage, la conservation des aliments, sont des domaines largement traités dans le cursus. Le choix des thèmes techniques est fait dans chaque site, en fonction des potentialités locales et des priorités à encourager.

Contenu de la formation : pour le cycle long, le programme s'adresse à des apprenants déscolarisés d'entre 14 et 19 ans, et correspond au niveau CAP agricole, avec un volume horaire total proche de 1.600 heures. Dans une année complète, il y a 13 semaines de cours au centre, qui totalisent plus de cinq cents heures de travail avec les formateurs. La formation s'étale sur trois années, avec un rythme progressif. La première année est centrée, du point de vue technique, sur les produits maraîchers, pour permettre au jeune de maîtriser un cycle complet de production, de vente et de réinvestissement. Ensuite sont traitées les cultures vivrières et celles de rente.

Des aspects de formation humaine et comportementale sont aussi traités et suivis grâce à la vie en internat et au système de tutorat personnel.

Des formations spécifiquement féminines sont organisées sous forme de modules, pour favoriser l'assistance des jeunes filles en tenant compte de leurs contraintes. Les adultes reçoivent des séances adaptées à leurs besoins et leur disponibilité : cours de soir d'alphabétisation et cours techniques modulaires.

L'équipe pédagogique : le rôle des formateurs est capital. Ils apportent non seulement les connaissances techniques, mais les spécificités pédagogiques liées au système de l'alternance. Les formateurs sont des vrais animateurs du centre : en intéressant les jeunes et leurs familles, en les faisant intervenir activement, en contribuant à la formation des membres du Conseil d'Administration. L'expérience montre qu'une équipe pédagogique bien formée et motivée est la garantie du bon développement d'une EFA. Ils sont recherchés dans la zone d'intervention avec une approche pluri disciplinaire : formateur technique et général, formatrice pour les formations typiquement féminines.

Considérations financières : le modèle EFA est un modèle économique, qui s'adapte à la réalité du terrain. Pour les infrastructures, l'on s'appuie sur celles existantes dans le village, avec des petits travaux d'adaptation. Le système d'alternance fait optimiser une salle de classe pour trois promotions. Le budget de fonctionnement est aussi variable, mais à titre d'exemple, en pleine régime (à partir de la troisième année de fonctionnement) l'EFA peut tourner avec un budget de cinq millions de franc CFA. Le coût pour les apprenants est aussi réduit à une participation aux frais ; la proximité de l'EFA épargne beaucoup de problèmes. Grâce à l'alternance, dès la première année, les élèves obtiennent des bénéfices sur leurs exploitations assez supérieurs aux frais entamés.

Coordination : Un tel dispositif de formation agricole ne peut être viable que si ces centres aux capacités modestes constituent un **réseau**. Les démarches institutionnelles, les aspects pédagogiques, la promotion du modèle EFA, sont des tâches réalisées par une structure légère qui appuie et soutient le réseau.

La Coordination Nationale est liée à chaque EFA par une **convention**. Cette Coordination, comme réponse à une demande reçue, accompagne les initiateurs de chaque EFA, encadre l'association de parents, forme les membres du Conseil d'Administration, intervient dans la sélection et la formation des formateurs, dans l'élaboration des programmes, dans l'implantation des outils de l'alternance, elle réalise des audits administratifs et financiers.

Impact escompté : ces jeunes entrepreneurs ruraux qui se sont formés au sein même du village, s'insèrent de manière naturelle sur leurs exploitations familiales, qu'ils modernisent en optimisant leur rendement. Ils sont créateurs de richesse et de postes de travail ; ils restent au village contribuant à leur essor et leurs besoins de financement sont progressifs et raisonnables, car ils ne partent pas de zéro.

L'on évite ainsi le *problème de l'installation* qui veut qu'un jeune soit mis dans des parfaites conditions de travail sur une exploitation nouvelle (*clé en main*) sans tenir compte des réalités ni de sa propre capacité de remboursement, et qui est source de frustrations.

Le PEFACI aujourd'hui. Réalisations et perspectives

En janvier 2004, le PEFACI est un réseau de 10 écoles familiales agricoles répandues en tache d'huile dans les départements de Guiglo, Man, Yamoussoukro, Toumodi et Sinfra (voir tableau joint).

- Un programme de développement rural que non seulement n'a pas été arrêté par la crise mais qui s'est répandu à d'autres zones : 6 autres demandes de création d'efa.
- Plus de 300 jeunes entrepreneurs ruraux suivent une formation en cycle long (dont 40% de filles), et 500 autres adultes se forment en alphabétisation fonctionnelle et en techniques culturelles appropriées (dont 50% de femmes).
- 22 formateurs locaux encadrent les apprenants sur le terrain.
- 10 Conseils d'administration dirigent localement leur propre EFA, prenant une avance sur la politique de décentralisation.
- 10 Mutuelles ou Associations de développement local épaulent leurs EFA, unissant les efforts des cadres à ceux des populations locales, pour chercher leur mieux être.
- Une plateforme de Coordination qui encadre le réseau, avec une équipe pluridisciplinaire et expérimentée, des moyens d'édition et de déplacement pour assurer un programme de suivi permanent.
- 10 fiches techniques appropriées éditées.
- 9 séminaires de formation de formateurs des EFA.
- 5 séminaires de formation d'administrateurs des EFA.
- Un programme de formation complète et adaptée, répondant aux besoins réels du profil du jeune entrepreneur rural ivoirien du troisième millénaire.
- Une méthode pédagogique et d'encadrement appropriée et innovatrice, l'AIR (*alternance intégrative rurale*).
- Une revue trimestrielle d'informations du réseau, INFO EFA.
- Un ensemble de partenaires publics comme privés, solides et crédibles : Ministères, autorités administratives locales, institutions de recherche, entreprises, coopératives, ONG européennes, Réseau EFA du Cameroun.

Le Plan de développement du PEFACI **2004-2007** prévoit une extension progressive du réseau à 30 EFA, avec des résultats suivants :

- Implication de 4.200 apprenants, dont 1.680 pour le cycle long en alternance (dont 60% de filles) et 2.520 pour les cours modulaires (dont 80% de femmes).

- Formation de 12.600 parents au cours des réunions de formation mensuelles.
- Insertion effective de 1.400 jeunes (dont 840 femmes) sur des exploitations rurales propres ou familiales modernisées assurant la subsistance à 14.000 personnes dépendantes.
- Formation et encadrement de 450 responsables locaux d'associations, pour la gestion de leur projet.
- Formation et encadrement de 90 formateurs locaux, dont 30 directeurs-formateurs.
- Edition de 40 fiches techniques appropriées.
- Reconnaissance officielle du programme de formation EFA.

Notons que ces prévisions sont dépassées au point de départ, car il existe 10 EFA face à 6 prévues, mais par souci de prudence l'on maintient les objectifs fixés.

Abidjan, janvier 2004